



Agent Technique Polyvalent spécialisé dans le domaine des espaces verts

Conditions Statutaires

Temps de Travail du Poste	Temps Complet
Affectation	Services Techniques Pôle Technique Equipe Propreté Urbaine et Espaces Verts

Missions

Sous l'autorité du chef d'équipe « Equipe Propreté Urbaine et Espaces verts », l'agent assure l'arrosage des massifs et des jardinières, l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

Il assure également des travaux de plantation.

Il répond également à toute demande de travaux exceptionnels émanant de la hiérarchie.

Activités

Missions principales :

- Arroser de façon manuelle ou automatique les massifs et jardinières de la Ville
- Traiter et apporter les engrais nécessaires
- Planter des végétaux et les protéger
- Entretien des arbres et des arbustes : planter, tailler, débroussailler
- Effectuer les travaux de plantation
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux.
- Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé

Compétences

Agent spécialisé dans le domaine des espaces verts.

Compétences techniques :

- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnement et les signaler.

- Connaître les consignes de base de sécurité.
- Connaître les gestes et postures de la manutention.
- Connaître les modalités d'utilisation des matériaux et produits.
- Connaître les règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public et le personnel.

Capacité à :

- Travailler en équipe
- Etre appliqué(e) dans son travail : rigueur, minutie
- Faire preuve de dynamisme
- Etre autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité

Conduite de véhicule léger + tracteur 40 CV

Titulaire du permis B

Positionnement du Poste

Relation Hiérarchique	Responsables des Services Techniques Assistant Technico Administratif des services techniques Chef d'équipe « Equipe Propreté Urbaine et Espaces Verts »
Evaluateur Entretien Professionnel	Chef d'équipe « Equipe Propreté Urbaine et Espaces Verts »
Relations Fonctionnelles Internes	Agents des services techniques Elus Directeur Général des Services
Relations Fonctionnelles Externes	Riverains. Prestataires.

Modalités d'exercice

Horaires de Travail :

Lundi au jeudi : 08h00-12h00 et 13h00-17h00

Vendredi : 08h00-12h00 et 13h00-16h00

Horaires d'été applicable : Oui

Lundi au jeudi : 07h00-12h00 et 13h00-16h00

Vendredi : 07h00-12h00 et 13h00-15h00

Les horaires de travail sont susceptibles d'être évolutifs pour s'adapter aux nécessités de service : intervention exceptionnelle, festivité ou tout autre dispositif.

**Cette fiche de poste est un document révisable et non exhaustif.
Elle peut connaître des modifications ponctuelles et exceptionnelles.**